

les huguenots tirèrent de non moins solides avantages de la réorganisation officielle de leur Eglise. Le Consulat et l'Empire leur attribuèrent un grand nombre de nos édifices religieux. C'est ainsi qu'ils occupent, à Paris, l'abbaye de Panthemon, les Billettes, Sainte-Marie, l'Oratoire du Louvre, etc.

Pour l'Eglise catholique, le budget des cultes établi alors fut une restitution ; pour le protestantisme, ce fut un pur don de l'Etat. Les consistoires et les pasteurs protestants obtinrent une condition privilégiée, des traitements de faveur, eux à qui on n'avait pris aucun de leurs biens et qui, par conséquent, n'avaient droit à aucune compensation.

Cette condition privilégiée est toujours leur lot. Les protestants n'ont souffert de la République aucune persécution pour quoi que ce soit. La politique anticléricale ne les a jamais visés. Ils ont conservé leurs œuvres. Seule, la Faculté de théologie protestante a été maintenue intacte quand les Facultés catholiques furent supprimées. Et quand le gouvernement s'est vu dans la nécessité de supprimer celle-là à son tour, ses professeurs n'ont rien perdu. On a créé en leur faveur des cours d'histoire de religion destinés à saper le christianisme, faisant ainsi d'une pierre deux coups. Tandis que le budget catholique était rogné tous les ans, la part des protestants n'a jamais été diminuée. Il ressort du dernier rapport sur le budget des cultes que, de 1872 à 1905, le budget catholique a été réduit de onze millions quatre cent mille francs, et que le budget des cultes protestant et juif a été augmenté de cent mille francs. Aucun ministre protestant n'a jamais eu son traitement supprimé. Ils ont encore tous leurs temples et même toutes leurs écoles. Les lois qui frappent les congrégations, les chapelles et les écoles catholiques, ne les ont point touchés.

Autre signe d'entente et de cordialité entre le gouvernement de la République et le protestantisme : l'abominable système de délation organisé dans tous les ministères, avec le concours de la Franc-Maçonnerie, a respecté les protestants. Dans les milliers de fiches fournies par le Grand-Orient au ministère de la Guerre, il n'y en a pas une qui leur soit défavorable. Loin de là, la qualité de protestant y est une recommandation, comme celle d'anticléricale et de républicain, tandis que la qualité de catholique se voit, dans toutes, présentée comme une tare.